# Transcription vidéo : Qu’est-ce que la bactérie Xyllela fastidiosa

## La bactérie Xyllella qu’est-ce que c’est ?

Xyllella fastidiosa est une bactérie mortelle pour 300 espèces végétales parmi lesquels on peut citer l'olivier l'amandier la vigne le laurier rose et la lavande. Elle est à l'origine de dépérissement très important dont les vignobles aux californiens par exemple et sur Olivier dans les Pouilles. Et donc on peut causer un impact très important d'un point de vue économique environnemental mais aussi sociétale, elle est transmise par des insectes vecteurs et a été détectée en 2013 en Europe donc en Italie puis en Espagne en France et au Portugal . En France, La bactérie est présente dans trois régions en Corse en PACA et en Occitanie avec des situations bien distantes. En corse, La bactérie est largement présente dans l'environnement et son éradication n'est plus possible.

Il s'agit donc d'une stratégie d’enrayement qui est mise en œuvre et qui donc permet de maintenir un équilibre entre l'activité économique et la protection de l'écosystème. L'objectif est de limiter la propagation de la bactérie éviter qu'elle sorte de l'île et aussi éviter tous introduction d'autres souches de cette bactérie sur l'île.

En Provence, Alpes-Côte d'Azur, la bactérie est présente depuis 2015 dans 25 communes sur une bande littorale majoritairement urbaine dans cette région. Donc une stratégie d'éradication est mise en place cette zone délimitée en PACA a très peu progressé ces dernières années ce qui est très encourageant. Donc en Occitanie, la bactérie a été détectée pendant l'été 2020 et est présente donc dans l'Aude dans une dizaine de communes les services de l’État mettent en place des mesures de lutte donc pour son éradication ainsi qu'une surveillance renforcée.

## Comment agit-on pour limiter sa propagation ?

 Il n'existe pas de moyens de lutte curatif pour soigner la maladie et les mesures de lutte sont précisées dans un règlement européen qui est mis en œuvre par les services de la Protection des Végétaux en région donc ils vont arracher les végétaux sensibles à la bactérie dans les 50 mètres autour d'un végétal contaminé mettre en place une surveillance renforcée dans les zones délimitées et contrôler les mouvements de végétaux sensibles à la bactérie. Donc il y a également des contrôles stricts à l'entrée de l'Union européenne sur les végétaux sensibles à la bactérie depuis 2015.

Donc environ 140 000 inspections et plus de 60 000 prélèvements et analyses ont été réalisés.

## Pourquoi c’est important de sensibiliser le public ?

La mobilisation de tous grand public et jardinier amateurs, professionnels agricoles et non agricole est essentiel pour que la maladie ne progresse pas la sensibilisation du grand public est également indispensable, il est interdit de faire voyager les végétaux en provenance des zones de foyers donc en PACA en Corse et en Occitanie et il est interdit de ramener des végétaux dans ses bagages en provenance de tous pays étrangers.